



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural  
Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
Secrétariat de la CDPENAF  
Tél : 01 60 56 73 00  
Mél : [ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 6 avril 2021

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Maire-Adjoint,

Par courrier, réceptionné le 5 mars 2021, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 377 21 00001, déposée par la SCEA de Villegenard, représentée par Mme Isabelle GUILLIER pour la construction d'un hangar agricole sur le territoire de votre commune de Presles-en-Brie.

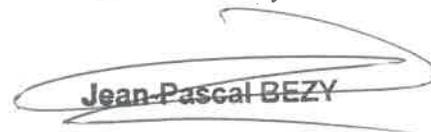
La commission s'est réunie par visioconférence LIFESIZE le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 pour examiner ce projet, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

***La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire.***

***Le demandeur, la SCEA de Villegenard est une exploitation agricole dont le siège d'exploitation est sur la commune de CHEVRU, mais dont les parcelles sont sur la commune de Presles-en-Brie. Ce projet est considéré comme nécessaire à l'activité agricole.***

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire-Adjoint, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le directeur départemental  
Le directeur adjoint**

  
**Jean-Pascal BEZY**

Monsieur Patrick BONNIN  
Mairie  
6, rue Abel LEBLANC  
77220 PRESLES-EN-BRIE